LA LIBERTÉ

50¢

Volume 73 No 22 Saint-Boniface, du 5 septembre au 11 septembre 1986

Des conseils pour les parents

La préparation des jeunes au choc de la rentrée doit se poursuivre après le grand jour. ***Jean-Paul Molgat*** *a rencontré une pédagogue qui offre ses conseils aux parents.*

Voir la nouvelle série **MÉTIERS** *en page 5.*



Ulric Bélanger a été un redoutable lanceur de balle. Une vraie légende manitobaine que André Brin a rencontré pour son PORTRAIT SPORTIF à la page 10.

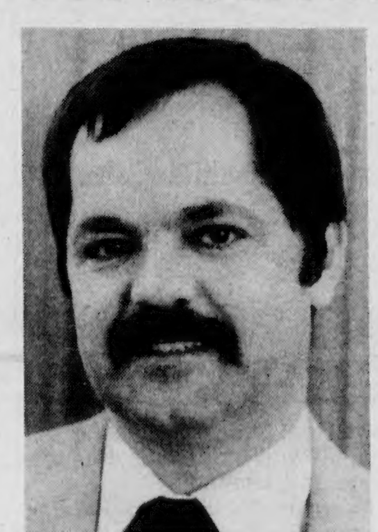
Les raisons qui expliquent la première des anciens d'Otterburne

La classe de 1966 du Collège d'Otterburne va réussir le 20 septembre ce que les autres collégiens des Clercs de Saint-Viateur n'avaient pas tenté: réunir les anciens pour un 20e.

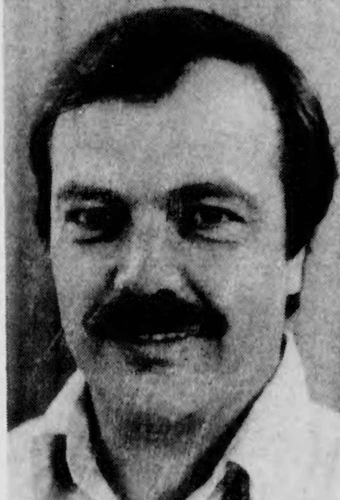
Comment expliquer cette réussite? «La classe de 1966 était peut-être une des plus grosses classes qui a jamais gradué: on était 44. On veut peut-être aussi ramener les années du Collège,» propose René Robidoux, comme explication. Un autre des sept membres du comité organisateur,(*) Robert Bérard, ajoute qu'il s'est maintenu au fil des années des «noyaux» d'élèves de la classe 66.

Il y a les Gilbert Ayotte, Paul Gilmore, Guy Sabourin, Robert Carrière, Claude Goulet et Robert Bérard du côté de Saint-Jean-Baptiste. En ville, on retrouve les Denis Empson, Germain Simard, Gilles Desrosiers, Roger Bouvier *(qui habite Saint-Georges)* et René Robidoux.

«Ça fait des années qu'on parle d'organiser quelque chose. À force de se rencontrer et d'en parler, les gens se sont tannés d'en discuter et on dit: on va le faire, ça finit là,» note René Robidoux.



René Robidoux.



Robert Bérard.

Il s'agissait d'attendre l'occasion propice, fournie par le 20e anniversaire de la graduation de la classe 66. Mais il n'y a pas que la magie du chiffre 20 qui a joué. «On est pas mal à l'âge où on a plus de temps pour socialiser avec les autres, parce que nos enfants sont plus grands», analyse Robert Bérard.

Voilà quelques années d'ailleurs que des anciens du Collège des Clercs se sont regroupés pour former une équipe de hockey, un sport qui était très prisé à Otterburne. L'équipe a participé ces deux dernières années au tournoi Sam Tascona. Fait significatif, sur la quinzaine de joueurs, pas moins de huit viennent de la classe 66: Robert Bérard *(l'organisateur)*, Denis Empson, Roger Bouvier, Paul Gravelines, Gilbert d'Auteuil, Paul Gilmore, Gilbert Ayotte et Gérald Valois.

Alors finalement, avec tous ces liens d'amitié entretenus, il n'est pas étonnant que la classe 66 pourra se vanter d'avoir réussi cette première: un gros banquet d'anciens, suivi par une soirée sociale à laquelle tous ceux qui ont fréquenté le Collège sont invités.

Les organisateurs espèrent voir quelque 250 personnes à cet événement. Déjà 35 des 44 de la classe 66 ont confirmé leur présence. *(Un seul est décédé: Léon Nadeau de La Broquerie; neuf vivent à l'extérieur de la province).*

Côté animation, Jean Gaudry, Gilbert d'Auteuil, Richard Gallant et Robert Carrière ont décidé de faire revivre un ancien orchestre; tandis que Robert Bérard met sur pied une chorale «pour faire rire le monde». Sur une note plus sérieuse, il a commencé, voilà deux ans, à collectionner des anciennes photos ayant trait au Collège Saint-Joseph. Il fera circuler l'album, qui compte une centaine de photos, durant la soirée.

Un esprit spécial

«Notre classe, on est des gens qui aiment rencontrer les autres, affirme René Robidoux. Je pense qu'il y avait un esprit d'équipe, un esprit de classe spécial. Il y en a plusieurs qu'on n'a pas vu depuis longtemps qui seront à la fête. On espère que ce sera le début de quelque chose.

On a l'intention d'organiser des rencontres tous les cinq ans. Peut-être même de plus petites rencontres tous les ans».

Bernard BOCQUEL

(*) *Les membres du comité organisateur sont: Gilbert Ayotte, Robert Bérard, Denis Empson, Gilles Desrosiers, Germain Simard, Roger Bouvier et René Robidoux.*

C'ÉTAIT LES 60

Le droit d'enseigner en français, c'était bien beau. Encore fallait-il pouvoir enseigner en français.

Lucien Chaput *a abordé le problème avec Norbert Philippe.*

Voir page 6.

Les libéraux ont le don du ridicule

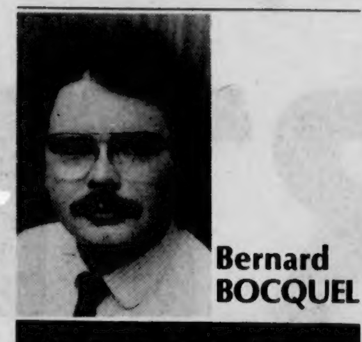
C'est bien vrai que les problèmes n'ont guère lâché Brian Mulroney durant les deux premières années de son mandat. Mais il se trouve au moins un secteur qui n'a pas besoin d'inquiéter les conservateurs: les finances du parti.

L'an dernier, environ 15 millions de $ ont été versés dans les coffres progressistes-conservateurs par de généreux donateurs. À une époque où le bénévolat semble tomber en disgrâce, voilà qui devrait garantir la présence d'un personnel motivé lors des prochaines élections fédérales.

Leurs adversaires libéraux ne jouissent pas, actuellement, d'une situation financière aussi favorable. Loin de là, même, car ils sont en dette. La quarantaine de députés libéraux flotte sur un océan d'encre rouge estimé à quelque 4 millions de $. *(En 1985, les libéraux n'ont engrangé que 5,6 millions de $).*

Les stratèges financiers du parti de John Turner mettent ces tristes résultats sur le compte d'un désenchantement général des troupes suite à la cuisante défaite électorale du 4 septembre 1984. Il paraît aussi que le système de mailing en place est pas mal en retard sur le système organisé par les bleus.

Bien entendu, il existe sans doute une foule d'autres raisons moins avouables pour expliquer le compte en banque anémique des rouges. Ainsi, il faut bien se résigner à l'évidence: quand un parti n'est pas au pouvoir, certaines personnes ont moins de raisons pressantes pour signer des chèques cousus de généreux zéros.



Bernard BOCQUEL

À LA DEUX

Cet état de fait, les libéraux semblent l'avoir accepté. La preuve en a été fournie l'autre jour, lorsque le grand argentier libéral a décidé de faire appel à 5 000 libéraux de coeur, ceux qui par-dessus tout veulent voir Brian Mulroney disparaître.

Voici en gros la deal qu'on leur propose: vous crachez au bassinet, mais si vous n'êtes pas contents avec la job qu'on fait, on vous rembourse vos piasses, sans discuter, avant le 31 décembre.

Voilà un concept révolutionnaire pour un parti politique: se mettre ouvertement à la merci de ceux qui financent le parti. Évidemment, il y aurait des avantages. Vous voyez d'ici John Turner se féliciter le 1er janvier 1987: «Aucun donateur n'a exigé un remboursement de son don. C'est bien là la preuve que nous sommes une opposition constructive et efficace et que nous tenons nos promesses».

Mais d'un autre côté, les libéraux s'exposeraient au ridicule si tout un paquet de donateurs criaient le 31 décembre à l'unisson: «Remboursez, remboursez!» Du coup, John Turner se trouverait dans la situation de devoir paraphraser Brian Mulroney: «C'est vrai que certains donateurs ne sont pas satisfaits des politiques que nous développons, mais c'est parce que nous avons des petits problèmes de communication. D'ailleurs, je prédis que ceux qui ont crié «remboursez!» vont redonner deux fois plus la prochaine fois».

Dans les deux hypothèses, les conservateurs, qui se font accuser d'être le parti de l'argent, pourraient accuser les libéraux d'être le parti des dons.

Brian a dû en rire aussi

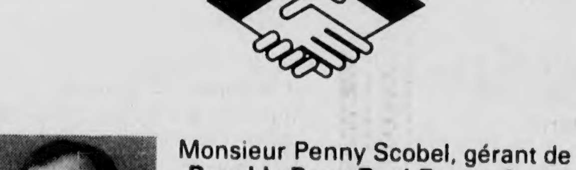
Le plus triste dans l'affaire, c'est que le principe du don remboursable équivaut à une espèce de chantage. Le fameux «Donner, c'est donner et reprendre, c'est voler» devient tout simplement: «Donner, c'est donner et reprendre, c'est se faire rembourser».

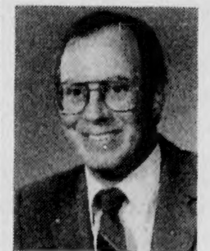
Aussi, le don remboursable peut susciter un autre effet pervers: la perte du goût du risque, déjà si déplorablement absent chez les Canadiens. Maintenant, ceux qui peuvent rencaisser leurs dons auront jusqu'au 31 décembre pour étudier les sondages Gallup et évaluer les chances de retour aux pouvoir des libéraux.

À tout prendre, les libéraux auraient peut-être dû adopter les techniques de renflouement financier adoptées tout récemment par les conservateurs britanniques. Chaque donateur devient membre de Membership Plus, un club qui offre des produits de luxe, des vêtements, des ustensiles électriques, des livres, du saumon fumé à des prix défiant toute concurrence.

L'avantage d'un tel système saute aux yeux. Si les libéraux n'arrivent pas à développer des nouvelles politiques ou à tenir leurs promesses, ils pourraient toujours transformer le parti en coopérative.







Hubert Côté



C'EST BON DE CONNAÎTRE DES CONNAISSEURS

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Lucien CHAPUT
Journaliste coopérant: Stéphane JARRE
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR, Gilbert PAINCHAUD, Denis ST. JEAN

Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

La devise du Free Press en question

LETTRE

Monsieur le rédacteur,

La lettre ci-jointe adressée au rédacteur du Winnipeg Free Press a été censurée à un tel point que seule la première partie en a été publiée. Comme la liberté d'expression est l'un des attributs de La Liberté, je m'en fie à vous pour que le commentaire soit porté intégralement à la connaissance de vos lecteurs.

J'ai bien lu la «Lettre au rédacteur» d'Anthony Pittarelli publiée le 21 juillet 1986 à la page 6 du Winnipeg Free Press sous le titre de «Bilingual».

L'auteur y affirme que les juristes doivent lire aussi bien la version anglaise que la version française de la loi afin de pouvoir la comprendre et que, par conséquent, les avocats sont susceptibles de doubler leurs honoraires. Avec une telle disposition d'esprit, il ne fait aucun doute que M. Pittarelli ait des difficultés à comprendre une seule version de la loi, sans parler des deux.

Précisons qu'une traduction juridique est censée être une version exacte du texte original: Pittarelli induit donc le public en erreur lorsqu'il affirme que deux versions séparées doivent être consultées au lieu d'une.

Je pensais, tout d'abord, qu'un article de ce genre ne méritait aucune réponse par manque d'objectivité et de compréhension de la loi lorsque j'ai réalisé que, peut-être, des individus comme M. Pittarelli n'étaient pas autant à blâmer que les rédacteurs de journaux qui publient leurs écrits.

La plupart des Manitobains savent que toute personne désirant s'élever contre les Canadiens français est sûre d'avoir sa place dans les colonnes du Winnipeg Free Press, indépendamment du contexte. Je dois ajouter d'après ma propre expérience que le même privilège ne s'applique pas aux défenseurs de la culture française.

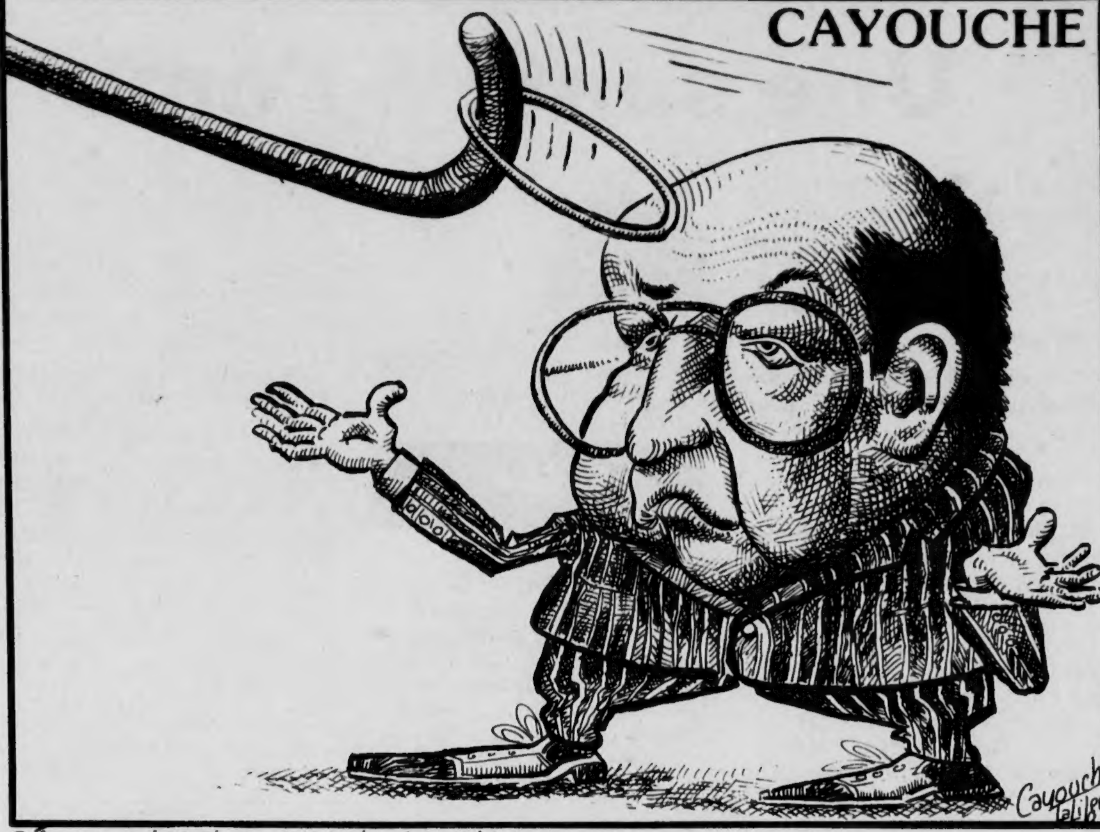
Un exemple de cet état de choses est le torrent de remarques désobligeantes qui furent publiées par le Winnipeg Free Press lorsque M. le juge Alfred Monnin, un Canadien français distingué, fut nommé président de la Cour d'appel du Manitoba. J'avais personnellement suggéré au rédacteur que quelques mots d'excuse de sa part seraient conformes à la bienséance, mais il en décida autrement et rejeta également un court panégyrique que je lui avais soumis en l'honneur du nouveau président de la Cour.

Même situation en novembre dernier, lorsque paraissait mon ouvrage en anglais intitulé «Decline of Civilisation in Canada» concernant l'abolition des critères de langue à l'université (en français: «Recul de la civilisation au Canada»). Le Winnipeg Free Press déclina non seulement de faire faire la critique de mon livre par l'un de ses journalistes, mais refusa aussi de le faire évaluer par un critique bénévole de l'Université de Winnipeg.

Quelle conclusion tirer de tout ceci? Un auteur induisant le public en erreur est-il plus à blâmer que le journal qui le publie ou que le rédacteur qui retient des informations parce qu'elles ne sont pas préjudiciables aux membres francophones de notre nation?

Dans ces conditions, que penser de cette devise du Winnipeg Free Press: Freedom of Trade — Liberty of Religion — Equality of Civil Rights (Liberté d'entreprise — liberté de religion — égalité des droits civiques)?

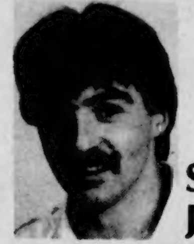
André de Leyssac
Président général de la Société canadienne du français à l'université
Winnipeg
le 2 septembre 1986



DÉCANONISATION DE SAINT-CLAIRE STEVENS

Une santé à l'ombre des tilleuls

«Vous voulez connaître le secret de ma longévité»! lance d'entrée Marthe Gautron, 95 ans passés et une santé encore bien présente.



Stéphane JARRE

SANTÉ

«Pour tout vous dire, il suffit d'une bonne constitution léguée par ses ancêtres!» confie-t-elle sur un ton mi-plaisantin, mi-sérieux. Et apparemment, la Française («*Picarde!*») arrivée au Manitoba le 11 mars 1908, n'a pas à se plaindre de ses aïeux. Ni de son frère, d'ailleurs.

C'est lui qui lui a fait connaître l'aubier de tilleul. «J'ai eu des rhumatismes dans les genoux tout un hiver», se souvient la nonagénaire en remontant au début des années 50. «J'ai débridé tout ça un petit peu avec des massages, mais c'est vraiment l'aubier de tilleul du Roussillon dont m'a parlé mon frère qui a été le plus efficace.» Depuis, elle n'a pas été une seule fois en rupture de son stock bienfaisant. «Et je n'ai jamais eu à m'en plaindre».

«Figurez-vous que celui qui a découvert ce remède l'a cherché pendant quarante ans. Surtout il pensait guérir les maladies du foie.»

Mais il s'est aussi rendu compte de l'efficacité de cette partie du tilleul, située entre le bois dur du coeur de l'arbre et l'écorce, pour calmer les douleurs articulaires.

Quoi qu'il en soit, l'ancienne maîtresse de poste de Haywood a eu l'occasion de tester les deux propriétés de l'aubier de tilleul. Car, outre ses rhumatismes, elle souffrait du foie. «J'avais le foie hypertrophié; le docteur me l'avait dit. Mais il ne m'a rien donné pour ça. Heureusement qu'il y avait les infusions d'aubier de tilleul!»

Depuis, toute une rangée de sa bibliothèque est réservée à la médecine naturelle: «Tous les moyens de vous guérir», «La santé par les plantes», «La cure végétale», etc. «Quand j'ai un problème, je m'y réfère,» explique Marthe Gautron.



Marthe Gautron: **«Je pense que les remèdes les plus naturels sont à base de plantes... si elles ne sont pas polluées!»**

Dans la cuisine, un placard exhibe toute une «kyrielle d'infusions». «Je ne prends du café que le matin», confie la mère de 10 enfants. Le soir pour s'endormir, elle fait appel à la boisson de caroube (*par ailleurs antidiarrhéique*): «Je ne sais pas si c'est soporifique, mais c'est mieux que le cacao, car elle ne contient pas de caféine!»

Parmi les autres plantes qu'elle couvre de louanges, l'ail (*excellent contre l'hypertension artérielle et comme vermifuge*) arrive en tête: «C'est le premier des végétaux recommandés», affirme-t-elle, tout en nuançant immédiatement par un «peut-être c'est parce qu'il commence par la lettre 'a', qu'on le trouve au début des livres...» D'autant plus que bien d'autres plantes lui viennent à l'esprit pour leur excellence.

Pour se passer le goût de l'ail, Marthe Gautron recommande de mâcher un brin de persil riche en calcium, fer et vitamines. Elle avoue aussi un faible pour tous les légumes, il n'y en a jamais moins de six différents à sa table.

«On ne mange pas beaucoup de viande, il ne faut d'ailleurs pas en consommer trop». Et tout de suite après avoir avoué que son père était boulanger, elle prévient «mais on ne mangeait qu'occasionnellement des pâtisseries...»

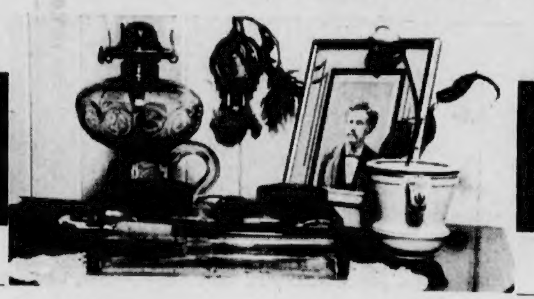
Tout en surveillant de près son régime alimentaire, l'ancienne résidante de Haywood regrette encore le temps où elle parvenait à se procurer les «remèdes de l'abbé Waré» ou les produits des herboristes de Genève. Mais tout n'est pas perdu, il lui reste encore les «remèdes biochimiques du Dr Schussler» et sa douzaine de sortes de sels, son miel acheté directement chez un apiculteur et qui remplace le sucre, et le solvarome, un complexe d'huiles essentielles, contre les coups...

Quant aux antibiotiques, voilà tout le souvenir qu'ils lui ont laissé: «Des remèdes chimiques, j'en ai soupé! Je pensais que c'était ma fin. J'étais fatiguée. Fourbue...» Et cela remonte à quelques années déjà.

LE FEUILLETON

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT



Livre premier
Léonie

Août 1985. *Louis Lambert, époux de Léonie (née Langlois) repose maintenant au cimetière de Saint-Boniface. Léonie est retournée chez elle, rue Giroux, accompagnée de deux de ses six enfants: Marguerite, la petite dernière, et Gabriel, revenu après une absence de quinze ans. Vers les onze heures du matin, Marguerite vient réveiller Gabriel.*

Qu'est-ce que tu dis à ta mère le matin après l'enterrement de son mari, se demanda Gabriel, cherchant à mettre un peu d'ordre dans ses pensées en sortant du lit. Ça va? T'as bien dormi?

C'est évident que les petites formules de politesse que tout le monde apprend dès son bas âge ne seraient d'aucune utilité dans une telle situation. D'ailleurs, Gabriel en avait été la victime quelques années auparavant.

La scène lui revint comme si c'était arrivé hier seulement. Un collègue de travail était à l'hôpital depuis près d'un mois, se mourant du cancer. Le type avait toujours été en bonne santé. Tout le monde avait refusé de croire qu'il était sérieusement malade.

Un jour, Gabriel s'était décidé à lui rendre visite. En prenant l'ascenseur pour se rendre à la chambre du patient, il avait en tête cette image d'un homme indépendant, débrouillard, d'un honnête travailleur sur lequel tout le monde pouvait compter. La visite serait courte, question de lui rehausser le moral, de lui compter une couple de blagues, de lui demander quand il retournerait au boulot.

67

Arrivé à la porte de la chambre, Gabriel n'avait pas été du tout prêt à affronter la situation qui s'était présentée. Il se trouva presque face à face avec un homme debout qui s'appuyait sur un support en métal. Deux tubes lui sortaient du corps, l'un branché à un sac de liquide clair pendu au support, l'autre à un sac qui était tombé par terre, à ses pieds, rempli d'un liquide brunâtre.

Son confrère de travail plaidait pour que l'infirmière vienne à son aide. Il avait mal, il fallait qu'elle fasse quelque chose. La première réaction de Gabriel avait d'été de faire demi-tour, de revenir à un moment plus propice, lorsque son collègue aurait retrouvé sa dignité. Mais avant même qu'il puisse se retirer du seuil de la porte, il avait vu Gabriel.

Ne pouvant plus se retirer sans mot dire, Gabriel marmonna un petit «ça va?». La réponse ne se fit pas attendre. «Non, ça ne va pas. Je suis rongé de cancer, j'ai vraiment mal...»

— Je vais revenir à un autre moment, avait interjeté immédiatement Gabriel, se sentant stupide comme jamais il ne l'avait ressenti auparavant. Et il avait quitté la place, ne pouvant penser à autre chose à ajouter. Il n'était jamais retourné visiter son confrère, qui est décédé trois semaines plus tard.

Gabriel se retrouvait maintenant devant une situation analogue. Il ne voulait pas démontrer ce même genre d'insensibilité. D'autant plus qu'il ne pourrait pas fuir aussi facilement cette fois-ci. Il avait amené sa valise chez sa mère le jour avant l'enterrement. Il ne pouvait tout de même pas lui dire qu'il devait partir immédiatement s'il trouvait la situation intenable. Pourtant, il n'avait aucune idée de comment sa mère réagirait.

C'est vrai que Léonie avait démontré un contrôle incroyable le soir d'avant. Elle lui avait raconté la vie de Louis d'une voix calme, sans larme ni angoisse. Ils avaient passé un bon deux heures, seuls dans la cuisine, sans que la situation devienne tendue, inconfortable. Est-ce qu'il pouvait s'attendre à la même chose aujourd'hui?

Le soir d'avant, Gabriel avait eu un rôle assez facile à jouer. Il n'avait eu qu'à écouter ce que lui disait Léonie. Il n'avait pas eu besoin de parler, d'exprimer ses sentiments. Aujourd'hui, conclut-il, ce ne pourrait pas être la même chose. Il devrait, à son tour, parler, dire quelque chose. Léonie lui demanderait certainement la question qui s'imposait, la question qu'il redoutait d'autant plus qu'il ne savait pas encore ce qu'il répondrait.

Gabriel, es-tu obligé de retourner à Edmonton? Tôt ou tard, Léonie lui poserait cette question. Tôt ou tard, Gabriel aurait à lui faire part de sa décision. Il y quelques jours encore, il n'y aurait pas eu de doute. Mais après hier soir, Gabriel ne savait plus. Tout ce qu'il espérait pour l'instant, en descendant de sa chambre, c'est que ce ne serait pas la première question que lui poserait Léonie, en ce dernier jour du mois d'août.

(*À suivre...*)

68

La rentrée n'est pas encore finie

La rentrée. Le grondement tant attendu devant la maison. Ça y est, le 'péril jaune' est là, cet autobus qui passe dorénavant deux fois par jour pour transporter le petit Louis entre la maison et l'école. Certes, une expérience traumatisante pour l'enfant. Et ses parents!



Jean-Paul Molgat

MÉTIERS

L'adaptation du nouvel élève au milieu scolaire peut se faire en quelques jour ou en quelques semaines, ou durer même des fois quelques mois.

Lynne Dumesnil, qui a enseigné la première année pendant quatre ans à l'école St. Avila à Winnipeg, explique que la réaction de l'enfant à son nouvel environnement est directement proportionnelle à la réaction qu'ont eue ses parents, avant la première journée de classe.

«D'abord, il faut comprendre que les jeunes ressentent tout ce qui se passe autour d'eux. Si les parents avaient une attitude positive au sujet de la rentrée de leur enfant, l'enfant l'aura aussi!»

«Mais les choses peuvent se compliquer, a prévenu la diplômée de l'Université du Manitoba, si la mère ou le père ont laissé glisser un *Je ne veux pas qu'il (elle) alle à l'école!* ou *Il (elle) va me manquer!* C'est alors que l'enfant craint l'école, parce qu'il se sentira responsable des peines de ses parents.»

«L'inverse est tout aussi traumatisant. Si, par exemple, les parents se disaient: *Je ne peux attendre qu'il (elle) soit à l'école. Enfin nous aurons la paix!*, l'enfant aura de la difficulté à s'intégrer. Il croira que l'école lui nie l'affection de ses parents».

L'important, selon la maîtresse de 26 ans, c'est de permettre à son enfant d'établir une bonne confiance en soi, afin qu'il ne soit pas effrayé par le monde nouveau dont il part à la découverte.

«Et les jeunes trouveront cette confiance en soi en vivant des expériences nouvelles. Par exemple, les parents pourront présenter leur enfant à d'autres jeunes, leur faire visiter des endroits inconnus, les initier à des jeux plus complexes, les laisser s'habiller tout seul et même choisir leurs propres vêtements».

La préparation du jeune au choc de la rentrée doit se poursuivre après le grand jour. Lynne Dumesnil, originaire de Sainte-Agathe donne quelques conseils.

Résoudre un casse-tête

«Il s'agit de piquer l'intérêt de son enfant. De le rendre curieux des choses qu'il a à apprendre. C'est très important de l'initier à la lecture, même si ce n'était que de lui lire une histoire avant qu'il se couche.»

«C'est également primordial que l'enfant apprenne à terminer un travail. S'il entreprend de résoudre un casse-tête, il doit le finir. S'il veut jouer, il doit ranger ses jouets quand il a fini.»

Quatre heures trente. Le 'péril jaune' revient depuis plusieurs jours déjà.

Que faire si les premiers jours de la rentrée se sont mal déroulés, si la petite Amélie est misérable à l'école, si la maîtresse l'a déjà réprimandé pour son comportement?



Lynne Dumesnil enseigne à la maternelle à l'école d'immersion St. Avila. «Il ne faut pas exiger plus de ton enfant qu'il en est capable. Au primaire, l'important, c'est qu'il apprenne à aimer l'école.»

«Tout d'abord, propose Lynne Dumesnil, il faut communiquer avec son enfant, lui poser des questions sur ses activités. Ensuite, trier les mauvaises expériences des bonnes, et discuter surtout de ces dernières. L'enfant a besoin de votre appui pour surmonter les premiers mois.»

«Pour ce qui est des difficultés qui ne semblent pas se corriger, ce serait une bonne idée de contacter le professeur pour discuter du problème. Souvent, il s'agit que le professeur connaisse un peu mieux l'enfant afin de savoir comment s'y prendre pour l'aider.»

«Il ne faut jamais avoir peur de contacter l'école, même si tout semble bien aller avec votre enfant. La communication entre professeurs et parents est très importante.»

Deux semaines se sont écoulées depuis la rentrée. La petite Louise refuse, un matin, d'aller à l'école. Elle se dit malade, mais vous soupçonnez qu'il a des motifs cachés.

Pas de télé

«C'est pas compliqué!, rassure Lynne Dumesnil. D'abord, il ne faut pas paniquer. Laissez l'enfant rester à la maison, mais assurez-vous que sa journée sera très ennuyante. Pas de privilèges, pas de télévision, pas de visite. Après tout, il est *malade!*»

Et si l'enfant n'écoute pas en classe, s'il ne suit pas les instructions que donnent la maîtresse?

«La clé, chez un enfant qui a de la difficulté à écouter, c'est de l'écouter. Les enfants qui n'écoutent pas, ce sont ceux que l'on n'écoute pas à la maison. Après tout, si ce qu'il a à dire n'est pas important, pourquoi est-ce que les paroles des autres devraient l'être?»

Lynne Dumesnil invite les parents à bien surveiller les émissions de télévision que regardent leurs enfants. Plusieurs incitent l'enfant à un comportement agressif.

«Prenez le temps de regarder la télé avec votre enfant. Prenez le temps d'aller voir son concert de Noël, de lui lire des histoires, de discuter avec lui.»

«En fin de compte, l'essentiel, c'est que vous soyez convaincu que votre enfant aimera l'école et qu'il réussira.»

Une loi sans manuel? 0 sur 10

La loi 59 de 1967 a permis d'enseigner en français. Mais encore fallait-il développer des cours en français. Les profs ont relevé le défi.

La question s'imposait. Et avec ses vingt ans d'expérience dans le domaine de l'enseignement, Norbert Philippe est bien placé pour y répondre.

Peut-on comparer l'élève francophone de la fin des années 60, celui et celle d'après la loi 59, à l'élève des 80, issu d'une école française?

«Chose certaine, répond le directeur-adjoint de l'école Lavallée après un moment de réflexion, il y avait à la fin des 60 un climat spécial. L'élève qui prenait ses cours en français pendant la moitié de la journée avait l'appui du foyer.»

«L'élève lui-même avait un désir qui lui a permis de devenir très à l'aise en français et même de continuer plus tard dans la vie du travail en français, parce qu'il avait développé cet entêtement de le faire.»

«De nos jours, le jeune ne goûte pas à cette même situation, précise l'enseignant, parce qu'il n'y a plus ces distinctions là. Il est encore un convaincu: il va sortir de l'école très très bien préparé. Mais il n'y aura pas quand même cet entêtement.»

«De la même façon, nuance le natif de Saint-Claude, que nous, on n'a pas le même entêtement que nos parents qui devaient étudier le français en cachette. Les jeunes prennent peut-être ce qu'ils ont pour acquis...»

C'ÉTAIT LES 60

Bien que le gouvernement conservateur de Duff Roblin eût adopté en mars 1967 la loi 59, permettant l'enseignement en français pendant la moitié de la journée, l'éducation en français était loin d'être acquise.

Encore fallait-il des enseignants compétents et du matériel pédagogique en français.

«Lorsque j'ai commencé à enseigner en 1966 à Sainte-Anne, raconte Norbert Philippe, tout était enseigné en anglais, sauf la période de français. Par contre, très souvent les discussions en classe se passaient en français, sauf s'il y avait un anglophone présent.»

Je pense à des types comme Claude Préfontaine qui enseignait la chimie, à Gérard Desrosiers et Albert Lepage, et je suis pas mal certain que les discussions se passaient souvent en français dans leurs classes. C'était assez répandu. Après tout, les élèves venaient de foyers où on parlait le français».

Pourtant, la majorité des professeurs francophones avait reçu sa formation en anglais. «Lorsque j'ai suivi les cours pour le certificat en éducation à l'Université du Manitoba en 1965, on nous enseignait le cours de méthodologie du cours de «French». Bien qu'il y avait deux groupes, certains suivaient le «French», d'autres le Français. Donc, c'était un début».

«Mais là, lorsque le projet de loi 59 est entré en vigueur, il a fallu des cours de recyclage pour les professeurs. C'était des profs qui voulaient le faire et, conséquemment, ils étaient dévoués.»

Français de France

Il n'y avait pas seulement les stages de recyclage qui exigeaient du travail et des efforts supplémentaires. Le matériel pédagogique n'était pas disponible. «En fait de ressources pédagogiques relate le conseiller de la section français du ministère de l'éducation pendant deux ans, il n'y en avait presque pas. Ce qui existait était français, de France.»

«On disait que c'était du matériel de France, mais on allait chercher ça au Québec. Ce n'est qu'au début des années 70 que le Québec a commencé à exiger que le matériel pédagogique pour ses écoles soit développé, premièrement au Canada, et ensuite en français.»

«Dans les écoles canadiennes anglophones, en mathématiques par exemple, on se servait d'une série de livres conçus aux États-Unis. Certains noms, surtout dans le domaine des poids et mesures, avaient été changés. On appelait cela l'édition canadienne. Ensuite, nous, on prenait cette édition et on la traduisait.»

«Étant donné que le prof n'avait pas de textes en français, il devait traduire et préparer un cahier pour ses élèves. Le travail s'est fait en groupe. Un réseau informel s'est alors créé. Un professeur savait qu'il y avait un autre professeur qui travaillait sur le même sujet, alors ils décidaient de travailler ensemble.»

Norbert Philippe. Au sujet des réactions des fonctionnaires du ministère de l'Éducation lorsque la section française a été mise sur pied en 1968. «Initialement, les autres fonctionnaires du ministère étaient sympathiques parce qu'Arthur Corriveau, le directeur de la section, était respecté par ses collègues. Lorsque la section est devenue distincte, avec la création du Bureau de l'éducation française en 1974, c'était du nouveau. Le BEF a dû faire ses preuves avant de recevoir la confiance des autres fonctionnaires du ministère de l'éducation.»

Moins seuls

Le réseau est devenu plus formel lorsque le ministère de l'éducation créa une section française, «pour donner les mêmes services aux professeurs francophones et anglophones. Deux conseillers pédagogiques, sous la direction d'Arthur Corriveau, étaient chargés de développer les matières.

C'était tout de même les enseignants qui faisaient le gros du travail. «Les comités d'études, c'était les professeurs, explique Norbert Philippe, conseiller pédagogique de 1972 à 1974. On les choisissait à travers la province.»

«Il n'y en avait pas tellement. Si on prend le comité d'orientation, par exemple, là, on parlait de sept professeurs. Donc, c'était à peu près tous les orienteurs francophones qu'on avait au Manitoba. Aujourd'hui, on a un plus grand choix.»

«On faisait venir les professeurs à Winnipeg pour la journée. Le ministère défrayait les frais de suppléance, les frais de déplacement, et le dîner. On planifiait le programme d'étude. Les profs retournaient ensuite à leur école, avec du boulot qu'ils devaient faire pour la prochaine réunion.»

Comment expliquer que les enseignants se sont prêtés à ce surcroit de travail? «Il y avait peut-être une récompense, concède Norbert Philippe, dans le sens qu'ils partageaient des informations avec leurs collègues. Ils ne se sentiront pas seuls et ils étaient au courant de tous les nouveaux développements. Dans un sens, ils ont été des pionniers.»

Lucien CHAPUT

Une première avec le Brésil

Jeunesse Canada Monde, qui organise des échanges entre jeunes Canadiens et jeunes du tiers-monde, a sélectionné, pour son programme 1986/87, une vingtaine de Manitobains. Parmi eux, deux francophones.

Paulette Alarie, de Sainte-Agathe, est déjà en stage au Québec et elle partira vers la mi-novembre à destination du Costa-Rica en Amérique centrale.

Jean-Pierre Régnier, de Saint-Boniface, vient juste de quitter le Manitoba, pour le Québec également, où se déroule la première moitié de l'échange. Il gagnera ensuite le Brésil le 14 décembre et se mettra au service de la communauté pendant trois mois dans la province du Minas Gerais, au nord de Sao Paulo. C'est la première fois que Jeunesse Canada Monde organise des échanges avec le Brésil.



Jean-Pierre Régnier.

Ce qui attend Jean-Pierre Régnier, qui vient d'achever une première année en sciences au Collège universitaire de Saint-Boniface? «Ça m'intrigue de le savoir!» répond l'ancien élève du Précieux-Sang.

Tout ce qu'il sait, c'est qu'il sera jumelé avec un(e) jeune Brésilien(ne) qui travaillera avec lui pendant un trimestre et demi au Québec, qu'il sera logé, nourri et blanchi par la communauté, l'association ou la famille qui l'emploiera et, ensuite, qu'il rendra des services équivalents au Brésil. De quelle nature? Il l'ignore, mais de toute façon, «peu importe, que je travaille dans un bureau ou dehors, ça m'est égal».

En revanche, Jean-Pierre Régnier pense acquérir ainsi une certaine expérience. Peut-être pas vraiment pour son futur métier *(l'aéronautique le tente)*, mais de la vie. «Simplement, je veux voir autre chose. Et puis c'est l'occasion d'apprendre une troisième langue». En l'occurrence, le portugais.

Depuis qu'il a déposé sa demande *(avant le 15 janvier 1986)* et qu'il a été sélectionné, Jean-Pierre Régnier a reçu l'aide de la paroisse du Précieux-Sang et du Conseil jeunesse provincial pour financer sa participation *(200$)* au programme d'échanges.

Stéphane JARRE

Sortez vos livres !

Le comité culturel de Somerset espère ouvrir dès le mois d'octobre une bibliothèque-ludothèque pour répondre à la demande de nombreux parents.

SOMERSET

«La lecture suscite un grand intérêt parmi toutes les générations», explique Léo Delaquis, président du comité culturel. Cela fait maintenant deux mois que les membres de ce comité s'activent pour que Somerset dispose d'une bibliothèque. Des jeunes ont été embauchés pendant l'été pour y travailler.

«Par la suite, continue le président, la bibliothèque installée dans l'ancien bâtiment de la pharmacie fonctionnera sous la responsabilité de volontaires du comité culturel». Une personne pourrait peut-être même être embauchée plus tard.

En attendant, les responsables, qui espèrent ouvrir un petit coin réservé aux enfants, comptent sur les dons de livres et de jouets pour enrichir leurs rayons.

VITE LU, VITE SU

La Salle — Il est prêt. Il va sortir dans les prochains jours. «Il», c'est le livre historique sur La Salle, que le comité chargé de sa parution va lancer le dimanche 28 septembre au cours d'un vin-fromage organisé dans la salle communautaire de 14h00 à 16h00.

L'ouvrage, qui sera vendu au prix de 35$ l'unité, contient environ 400 pages, de nombreuses illustrations et une note biographique sur chacune des 187 familles.

Il a été entièrement rédigé et conçu par des bénévoles: Jean Croft, Abe Enns, Alberte et Roland Girardin, Janet Lapointe, June Loftus, Irene Murphy, Annette et Rémi Ritchot, Agathe et Raymond Rochon, Denise Valcourt, Thérèse Vouriot.

Ce livre, intitulé «Then and now», partiellement écrit en français, est disponible au Magasin général du village et auprès des membres du comité, notamment Agathe Rochon (736-4034).

Saint-Pierre-Jolys — Le curé de la paroisse Saint-Pierre à Saint-Pierre-Jolys, l'abbé Lionel Bouvier, prend une année sabbatique à partir du 15 septembre.

Il est remplacé à ce poste par l'abbé Louis Laurencelle de la paroisse du Sacré-Coeur, qui est nommé administrateur paroissial, faisant ainsi office de curé, jusqu'à nouvel ordre.

L'abbé Maurice Deniset-Bernier sera son adjoint à Saint-Pierre et quitte ainsi le poste d'administrateur de la paroisse de Holland. À sa place a été nommé comme curé de Holland l'abbé René Chartier, ancien vicaire aux Saints-Martyrs-Canadiens. Un nouveau vicaire lui succède aux Saints-Martyrs-Canadiens: l'abbé Robert McDougall, qui occupait la même fonction à Holy Cross.

Dans la paroisse du Sacré-Coeur, c'est le Père Roland Tessier, oblat, qui assumera les fonctions de l'abbé Louis Laurencelle.

LA LIBERTÉ s'explique

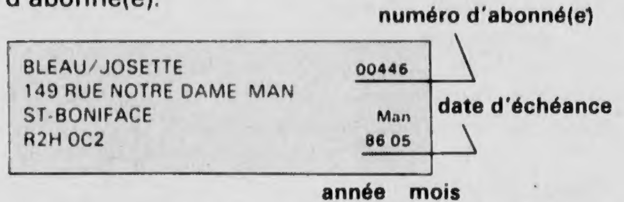
Un message très important aux abonné(e)s

Avec le passage à l'abonnement, tout un nouveau système a dû être mis en place au journal. Nous l'avons fait sérieusement, étape par étape, pour éviter les accrocs.

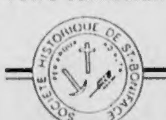
Dorénavant, **avec 4 semaines de préavis, vous recevrez AUTOMATIQUEMENT une enveloppe préaffranchie** sur laquelle **La LIBERTÉ** vous propose plusieurs possibilités de réabonnement à des conditions avantageuses.

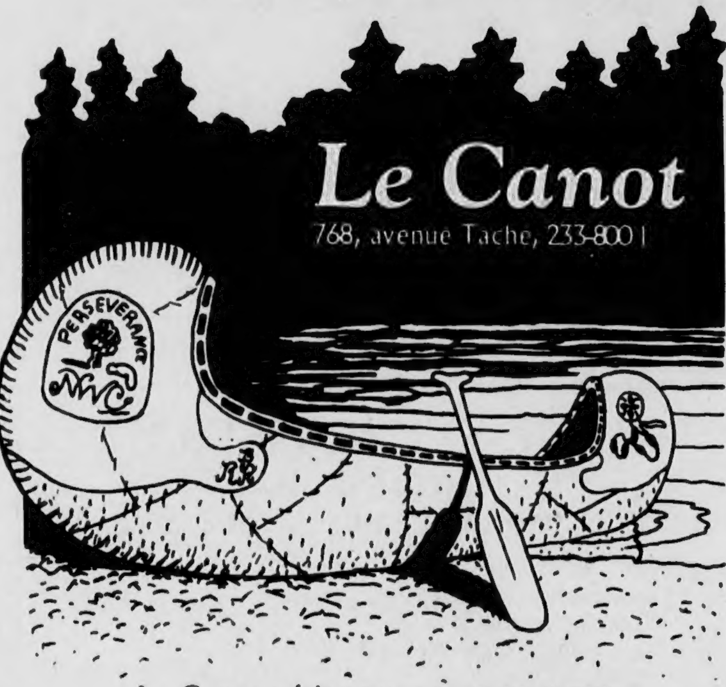
ATTENTION! Nous comptons sur votre coopération pour envoyer votre abonnement dès la réception de l'enveloppe préaffranchie, **car nous n'envoyons qu'un seul avis de renouvellement**.

Voici comment lire votre étiquette d'abonné(e).

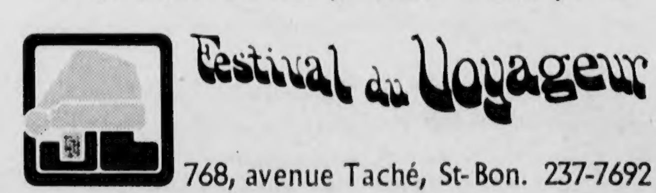


La Liberté, le journal de l'année de l'APFHQ









LE COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE

est à la recherche d'un(e)

aide-comptable
à demi-temps

Fonctions:
Préparer les comptes payables, s'occuper du comptoir, répondre au téléphone de la direction des finances et toute autre tâche en comptabilité confiées par le Directeur des finances.

Salaire:
Selon la convention collective

Entrée en fonction:
Immédiatement

Les candidats ou candidates intéressé(e)s doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le **12 septembre 1986** à:



Monsieur Normand Collet
Directeur des finances et du personnel
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7

La Liberté, le journal de l'année de l'APFHQ



SECTEUR UNIVERSITAIRE
SECTEUR COMMUNAUTAIRE

— UN SAVOIR-FAIRE À VOTRE DISPOSITION —

ÉDUCATION DES ADULTES

COLLÈGE SAINT-BONIFACE

Espagnol I — Niveau débutant
du 17 septembre au 3 décembre 1986
(19h00 à 21h30)

Espagnol II
du 15 septembre au 8 décembre 1986
(19h00 à 21h30)

Amélioration du français
du 9 octobre au 7 novembre 1986
(19h00 à 21h00)

Questions d'actualité
du 7 octobre au 18 novembre 1986
(19h00 à 21h00)

Curriculum vitae et lettre de demande d'emploi
du 29 septembre au 6 octobre 1986
(19h00 à 21h00)

Préparation à l'interview
du 20 octobre au 27 octobre 1986
(19h00 à 21h00)

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Claudette Sabourin au 233-0210.



COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE
200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE, MANITOBA R2H 0H7
(204) 233-0210

COURS EN SOIRÉE
AUTOMNE 1986
COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-BONIFACE

Animation préscolaire

- L'enfant en situation de crise (30 hres)
  Professeur: Berthe Dirren
  le lundi à partir du 6 octobre de 19h à 22h
  Frais d'inscription: 55$
- Littérature pour enfants (30 hres)
  Professeur: Pauline Charrière
  le mardi à partir du 7 octobre de 19h à 22h
  Frais d'inscription: 55$

Certificat en informatique appliquée

- Programmation I (45 hres)
  Professeur: Julie Joanisse
  le mercredi à partir du 10 septembre de 19h à 22h.
  Frais d'inscription: 75$
- Application en comptabilité (ACPAC) (45 hres)
  Professeur: Gérald Labossière
  le lundi à partir du 8 septembre de 19h à 22h
  Frais d'inscription: 75$

(Le Collège se réserve le droit d'annuler les cours).

Pour plus de renseignements contactez Claudette au 233-0210, poste 211.



COLLÈGE COMMUNAUTAIRE
DE SAINT-BONIFACE
200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE, MANITOBA R2H 0H7
(204) 233-0210

LE CALENDRIER PROVINCIAL *Votre guide*

SEPTEMBRE

Vendredi 5

Saint-Boniface: Session sur l'alcoolisme organisée par l'Institut d'éducation pastorale de Saint-Boniface, à l'auditorium de l'Institut de recherche de l'hôpital Saint-Boniface, 351, av. Taché, de 19h00 à 21h30 (233-3085).

Saint-Boniface: 3e Festival des femmes canadiennes, au Centre culturel franco-manitobain; Concert mettant en vedette Shirley Eikhard, Claude Hamel, Kris Purdy, Jitterbug Perfume et Ahdri Zhina Mandiela. (447-5478)

Winnipeg: À la Galerie d'Art, Yankee Doodle Dandy (1942, 126 min.), avec James Cagney, à 20h.

Winnipeg: And/Or Theatre présente «What Do You Intend to Do and How Do You Plan to Go About it?» à 20h au théâtre Gas Station.

Winnipeg: Voyager's Tales, documentaire sur les découvertes de la sonde spatiale «Voyager», dans le «Star Theatre» du planétarium, le mardi au dimanche à 19h45. (943-3142).

La Broquerie: Casino organisé par le comité de l'aréna, à l'aréna, de 16h à 1h.

Saint-Boniface: L'exposition «Artistes de chez nous» dans les deux galeries du Centre culturel franco-manitobain jusqu'au 28 septembre.

Winnipeg: Les expositions «Delta» de Marcel Gosselin et «Recent Work» de David Umholtz se poursuivent à la Galerie d'Art de Winnipeg.

Saint-Boniface: au Foyer du Centre culturel franco-manitobain, Small Town (Roger Fournier et son orchestre).

Samedi 6

Saint-Boniface: Session sur l'alcoolisme organisée par l'Institut d'éducation pastorale de Saint-Boniface, à l'auditorium de l'Institut de recherche de l'hôpital Saint-Boniface, 351, av. Taché, de 19h00 à 21h30 (233-3085).

La Broquerie: Casino organisé par le comité de l'aréna, à l'aréna, de 16h à 1h.

Saint-Boniface: 3e Festival des femmes canadiennes, au Centre culturel franco-manitobain; ateliers, films, vidéo-clips et artisanat pendant le journée; à 20h, Dance/Social avec Demi Monde et Bolero Lava.

Winnipeg: À la Galerie d'Art, Yankee Doodle Dandy (1942, 126 min.), avec James Cagney, à 20h.

Saint-Boniface: au Foyer du Centre culturel franco-manitobain, Small Town (Roger Fournier et son orchestre).

Winnipeg: And/Or Theatre présente «What Do You Intend to Do and How Do You Plan to Go About it?» à 20h au théâtre Gas Station.

Dimanche 7

La Broquerie: Casino organisé par le comité de l'aréna, à l'aréna, de 16h à 1h.

Winnipeg: À la Galerie d'Art, Yankee Doodle Dandy (1942, 126 min.), avec James Cagney, à 20h.

Saint-Boniface: messe en plein air à 10h à CKSB pour fêter le 50e de Radio-Canada. Journée portes-ouvertes à CBWFT aussi (visite des studios, expositions, jeux, spectacle).

Mardi 9

Saint-Boniface: au Foyer du Centre culturel, soirée d'improvisation et de poésie avec Rennée Bérard et Elaine Tougas.

Mercredi 10

Saint-Boniface: au Foyer du Centre culturel, Small Town, jusqu'au 12 sept.

Jeudi 11

Lorette: Assemblée annuelle du comité culturel à 20h, salle du conseil de la municipalité Taché, chemin Dawson à Lorette. Inscriptions aux cours de danse folklorique donnés par Les Danseurs de la Rivière-Rouge et aux cours de ballet-jazz lors de cette réunion.

Vendredi 12

Saint-Boniface: Vente annuelle de produits artisanaux et de pâtisseries organisée par les Filles d'Isabelle de Saint-Boniface, de 9h30 à 21h00, au Centre d'achat de Saint-Vital.

Samedi 13

Saint-Boniface: au Foyer du Centre culturel franco-manitobain, Edmond Dufort.

Richer: Célébration du 50e anniversaire des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe avec messe d'action de grâce à 11h; dîner suivi d'un diaporama à 13h, et bénédiction et visite du nouveau concert à 15h. (Thérèse: 422-5301; Dora: 422-5283).

Dimanche 14

Winnipeg: K.D. Lang and The Reclines au théâtre Playhouse, à 20h.

Winnipeg: Gala d'ouverture du «International Intermedia Performance Festival», à la Galerie d'Art, à 20h30.

Lundi 15

Winnipeg: Connie Beckley de New York présente «Melody on a curve», spectacle dans le cadre du Festival international de la performance, au MTC Warehouse Theatre, à 20h.

Winnipeg: Exposition, Yvon Villarceaux présente «Arrangement II», à la Galerie Fleet, 35, rue Albert, jusqu'au 1er octobre.

Saint-Boniface: Conférence sur Renouveau et le programme d'activités de la paroisse Cathédrale, à 19h30 dans la salle «audiovisuel» de la cathédrale. (Rose-Marie Iafolla: 253-9249).

Mardi 16

Saint-Boniface: au Foyer du Centre culturel franco-manitobain, soirée d'improvisation et de poésie avec Rennée Bérard et Elaine Tougas.

Winnipeg: Marcella Bienvenue de Calgary présente «Jane Doe», dans le cadre du Festival international de la performance, au MTC Warehouse, à 19h30.

Saint-Jean-Baptiste: Don du sang de 16h30 à 21h00 à la salle du centenaire.

Mercredi 17

Winnipeg: «Concert in the Park», concert gratuit de l'Orchestre symphonique de Winnipeg, dans le «Center Court» de Polo Park, à 19h30.

Mercredi 17 au samedi 20

Saint-Boniface: au Foyer au Centre culturel franco-manitobain, Gérald Laroche et amis.

Vendredi 19

Winnipeg: vernissage de l'exposition «La voile en France», organisé par l'Alliance français du Manitoba, de 18h à 20h au 106, rue Osborne.

Samedi 20

Saint-Boniface: Soirée sociale des anciens du Collège Saint-Joseph d'Otterburne, parrainée par les gradués de 1966, à 20h30 salle Langevin, 210, rue Masson. (Gilles Desrosiers: 237-4790; Denis Empson: 256-8380; Robert Bérard: 746-2574).

Mardi 23

Saint-Boniface: au Foyer du Centre culturel franco-manitobain, Edmond Dufort.

Jeudi 25

Winnipeg: le film «Il était une fois le Cap Horn», d'Alain Colas (60'), au Cinéma Main à 20h00.

Dimanche 28

La Salle: Vin et fromage organisé à l'occasion de la sortie du livre sur l'histoire du village de La Salle «Then and now», au centre communautaire, de 14h00 à 16h00. Le livre y sera mis en vente au prix de 35$ l'unité.

LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par écrit et être payée d'avance aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (5$ ou 7,50$ pour deux semaines); 21 à 28 mots (6$ ou 9$); 29 à 35 mots (7$ ou 10,50$); 35 à 42 mots au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).

VIEILLE DAME, réservée-chambre meublée, maison tranquille, centre-ville. Écrivez à Madame Maria, a/s La Liberté, C.P. 190, Saint-Boniface.
285-

À VENDRE: Stores verticaux faits sur mesure. Prix imbattables. Composez le 269-0088.
287-

À VENDRE: Piano d'appartement 1 800$. Très joli meuble ancien en acajou. Composez le 253-9355 après 18h.
259-

RECHERCHE étudiante ou dame pour partager appartement de deux chambres à coucher au Chateau Guay, 231, rue Goulet à Saint-Boniface. 250$ par mois avec stationnement sous-terrain 280$. Composez le 237-5326.
269-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Contactez Marcelle au 233-2687.
88-

À VENDRE: Deux lots de cimetière à Green Acres à côté du #1. Deux pour le prix d'un. Composez le 233-2586.
290-

JE SUIS DIVORCÉ et retiré et j'aimerais rencontrer une dame veuve à peu près du même âge que moi, (dans la soixantaine), pour m'accompagner à des rencontres sociales et danses. Doit être une dame sérieuse. Écrivez à La Liberté, C.P. 70, Boîte 10 JM, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
291-

À LOUER: Suite d'une chambre à coucher au 2e étage. Près du Collège, rue DesMeurons. Stationnement, chauffage et eau inclus. Poêle et réfrigérateur fournis. 300$ par mois. Contactez Mme Jolicoeur au 253-8581.
292-

À LOUER: Appartement à St-Vital, une chambre à coucher au sous-sol, tapis mur à mur, meublé ou non. Pour personne âgée, seule et fiable. Stationnement et entrée privée. Prix raisonnable. Composez le 235-0010.
283-

JE RECHERCHE: à louer une chambre à coucher meublée pour un homme seul, le vendredi, samedi et dimanche. Aussi une place pour stationner ma voiture à Saint-Boniface ou à Saint-Vital. Composez le 1-642-5703.
289-

À VENDRE: Lorette — Terro subdivision, grands lots, services compris, près de l'école. Composez le 257-2265, 233-8792 ou 256-6054.
288-

À LOUER: Appartement à Saint-Boniface d'une chambre à coucher, salon et cuisine. Chauffage, eau et électricité inclus, entrée privée, place de stationnement disponible. Composez le 233-0651.
293-

À LOUER: Rue Dumoulin, un appartement meublé, 3e étage, libre le 1er octobre. Composez le 775-3962 après 18h.
282-

Les changements du Festival des femmes

On risque de ne pas reconnaître le Festival des femmes canadiennes cette année. Les dates ne sont plus les mêmes. Le site a changé. Et le nombre d'artistes invitées a été sensiblement diminué.

Depuis 1984, le Festival des femmes canadiennes avait lieu en plein air, au Parc Kildonan, durant la longue fin de semaine de septembre. Cette année, il aura lieu au Centre culturel franco-manitobain les 5 et 6 septembre.

Pourquoi ces changements? «C'est en grande partie à cause de raisons financières», explique Kris Anderson, impliquée avec le Festival depuis ses débuts. «Les octrois ont été coupés de 75 pour cent, tous au niveau fédéral.»

«Les dates ont été changées parce qu'il y a beaucoup de personnes qui sont absentes durant la longue fin de semaine de la fête du travail», poursuit Kris Anderson. «Et le Festival aura lieu à l'intérieur parce qu'on ne peut pas se fier à la température si tard dans l'été.»



Shirley Eikhart

Bien que ce soit un «plus petit» Festival cette année *(il n'y a que 320 fauteuils pour le spectacle de vendredi soir et 500 places pour la danse du samedi 6)*, il y aura tout de même des nouveautés en 1986.

En plus des sept artistes invitées *(il y en avait une cinquantaine l'an dernier)*, il y aura une présentation de films et de vidéos réalisés par des femmes de différents coins du pays. Des ateliers de films sont aussi prévus pour le samedi.

Les personnes assistant au Festival pourront aussi visiter des expositions d'artisanat préparées par une dizaine d'artisanes, toutes du Manitoba. Et comme par le passé, il y aura des activités, des concerts et des ateliers pour les jeunes. Il y aura aussi une garderie pour les enfants de six ans et moins.

«Encore cette année, il y aura de nouvelles artistes, de la musique expérimentale,» conclut Kris Anderson. «Même si le Festival a moins d'envergure, celles et ceux qui y assisteront en auront pour leur argent.»

Lucien CHAPUT

Qui succèdera à Lucie Blue Tremblay?

L'an dernier, c'est du nom de Lucie Blue Tremblay dont se sont souvenus spectatrices et spectateurs au Festival des femmes canadiennes. La chansonnière québécoise a été un hit lors de son premier spectacle dans l'Ouest canadien.

Cette année, parmi les sept artistes invitées, risque-t-on de découvrir une autre Lucie Blue? Voilà une question à laquelle Kris Anderson, organisatrice du festival depuis ses débuts, n'a pas voulu répondre.

En attendant que les spectatrices et spectateurs se prononcent sur le sujet, voici les cinq candidates en lice durant le spectacle du vendredi 5 à la salle Pauline-Boutal du CCFM.

Claude Hamel, c'est l'une des membres-fondatrices de Wunder Brass, un orchestre jazz-rock de Montréal qui était au festival des femmes canadiennes en 1985. Depuis qu'elle a quitté le groupe en 1983, elle présente un show solo qui intègre divers instruments, voix et vidéo. C'est la première fois qu'elle présente un spectacle à Winnipeg.

Quant à **Ahdri Zhina Mandiela**, une choréo-poète originaire de Kingston en Jamaïque, elle n'est pas étrangère à l'auditoire winnipégois. La poète torontoise, qui gagne sa vie à mettre en scène des pièces de théâtre et à donner des ateliers de rythmes dans les écoles, avait été bien reçue à la Conférence internationale de la jeunesse l'an dernier.

Les partisanes et partisans du jazz pourront écouter **Kris Purdy**, une artiste originaire de la Saskatchewan maintenant établie à Winnipeg. Elle interprétera de ses propres compositions.

Jitterbug Perfume, un duo composé de **Linda Robitaille** au saxophone et **Brenda-Lee Katercuchuk** à la guitare électrique, fourniront des tunes allant du blues traditionnel au blues de leur propre composition.

Sing Along

Enfin, les honneurs de clôturer la soirée reviennent à **Shirley Eikhart**, une chanteuse folk, country, et, depuis quelques années, de rock, des Maritimes. Vous l'avez peut-être déjà vue. Elle passait régulièrement à l'émission Sing Along Jubilee à la fin des années 60. La même émission où Anne Murray a débuté sa carrière.

Samedi 6, au gymnase du Centre culturel franco-manitobain, c'est un tout autre programme. Deux orchestres, **Bolero Lava** de Vancouver et **Demi-Monde** de Toronto, ont une job précise: faire danser la foule. Ce qui ne devrait occasionner aucun problème. Puisque le titre du dernier hit de Bolero Lava dit tout: «Dance and be happy».

L.C.

Ulric Bélanger, c'était M. baseball

Le nom d'Ulric Bélanger entraîne à tous coups de bons souvenirs pour ceux qui ont suivi la balle au Manitoba entre 1926 et 1945. C'est pendant ces années que l'Homme de Fer, ou «Specs», ou encore «George», émerveillait les spectateurs et les frappeurs avec sa balle rapide incroyable. Ulric Bélanger, plein de verve à 79 ans, mérite d'être connu.



André BRIN

PORTRAIT SPORTIF

Quand il a commencé avec l'équipe de Saint-Boniface dans la ligue, il y avait dix équipes, puis finalement quatre: Saint-Boniface, Norwood, Transcona et un club ukrainien. Quand le lanceur droitier s'est retiré du circuit, il avait lancé pour les quatre équipes!

«J'ai pu rencontrer d'autre monde. Et puis, on se servait de moi comme *'Guinea pig'*. À Norwood, à l'époque, il y avait des problèmes entres les francophones et les anglophones. Le juge Lacerte, qui suivait ma carrière depuis le début, m'avait dit d'y aller si j'avais la chance.»

«Quand je changeais d'équipe, les personnes de Saint-Boniface me huaient. Mais ça ne me faisait rien. Le plus qu'ils huaient, le plus que je voulais bien faire.»

«Je me rappelle de Gérard Prenovault qui me criait des bêtises. J'aimais ça. S'ils me criaient après, c'est qu'ils m'estimaient.» La balle rapide a toujours été la marque de commerce du natif de Saint-Boniface. «On n'avait rien pour mesurer, mais il y en avait qui disaient que je lançais à 96 milles à l'heure. Je ne sais pas vraiment, mais elle rentrait comme il faut. Quand ça frappait la mitaine du gobeur, on l'entendait. Ça faisait peur aux frappeurs lorsque ça rentrait de même.»

Laver le char

«Partout où j'ai été, j'ai remporté des championnats. Je ne me souviens pas d'avoir perdu. C'est drôle. On me connaissait de réputation. J'allais au Collège et l'été, comme job d'été, j'avais toujours quelque chose. Le président de International Paints m'avait embauché. Tout ce que je faisais, c'était laver son char. Ensuite, je jouais pour l'équipe de baseball.»



Ulric Bélanger: «Quand on allait jouer à Virden ou Minnesoda, il fallait partir le soir avant pour être là le matin. On partait, toute l'équipe dans un truck ouvert. On arrivait là et on se couchait dans le champ jusqu'à neuf heures, quand les parties commençaient. Je pense que j'ai fait toutes les paroisses au Manitoba de même. Quand il y avait un pique-nique, on était là pour le tournoi de balle. Toujours.»

Pendant la semaine, il jouait dans la ligue. Mais, la fin de semaine était réservée aux tournois de paroisse. Pour l'ancien directeur de pénitencier, les tournois ont constitué les temps forts de sa carrière.

«On a joué partout. On commençait à neuf heures du matin et on finissait à neuf heures du soir. Je lançais des fois cinq fois par jour. Et, si on ne se rendait pas en finale, je devais retourner en ville jouer. On gagnait un peu d'argent. Mais pas gros. Il y avait des courses, alors des fois je me faisais de l'argent de cette façon.»

Un vrai Rose

«Quand on jouait dans un vraiment bon tournoi, j'emmenais avec moi mon gobeur, mon second et mon champ-centre. Comme gobeur j'avais Théophile Marius qui était un excellent *'targetman'*. Il fallait que j'ai mon receveur, parce que les autres ne pouvaient pas attraper mes lancers. Au second, j'avais Marcel Tremblay et dans le champ, c'était Aimé Pageot. Lui, il était un vrai Pete Rose. Il se penchait bien au-dessus de la *'jib'*, comme on appelait le marbre dans le temps. Ça donnait envie de le *'beaner'* comme il faut.»

«Il y en avait qui me donnaient de la misère. Les petits Lemay par exemple, Albert et Tony. Ils frappaient toujours juste au-dessus du *shortstop*. Des coups choquants.»

Petits trucs

«Les choses ont changé depuis que je jouais au baseball. On ne jouait pas sur des tapis. On jouait dans des champs, avec des mauvaises herbes».

«Il y avait aussi des *spitballs*. On en lançait souvent. On avait aussi des petits trucs. Des fois je tournais le bras dix fois pour ennuyer le frappeur. Ça fatiguait, mais ça marchait.»

«Dans le temps, les jeunes venaient me voir lancer, puis ils me trouvaient bon. Il y avait justement le juge Deniset qui se rappelait de moi quand il m'a vu il y a quelques années. Il me disait qu'il m'imitait quand il arrivait à la maison.»

«Mes histoires, ce sont des autres qu'elles viennent. Des gens viennent me parler et ils se rappellent d'une partie. Ils me racontent ça et c'est du nouveau pour moi.»

Une formation

«Le baseball, c'était un entraînement de caractère. J'ai toujours pensé que le baseball, c'était la base de tous les sports. Surtout pour le lanceur. Les sports sont faciles après parce que tu connais le mouvement du bras et la concentration.»

Ulric Bélanger, marié depuis 46 ans à Berthe Marion, ne cesse de souligner l'importance des sports. «C'est une formation physique, mentale et même spirituelle. Maintenant, il n'y a plus d'intérêt pour le baseball local. Il n'y a pas de foules de 1000, 2000 personnes. C'était vraiment quelque chose d'important pour les familles. C'est pour ça qu'il y en a beaucoup qui se souviennent encore de moi».

Les Filles d'Isabelle envisagent une campagne de recrutement

Quatre Franco-manitobaines *(Bertrande Desrosiers, de Saint-Boniface, Victorine Cousin, de Somerset, Thérèse Durand, de Notre-Dame-de-Lourdes, et Ryanne Gosselin, de Saint-Malo)* **reviennent du congrès international des Filles d'Isabelle, qui s'est tenu du 17 au 22 août à Detroit.**

Un demi-millier de femmes représentant les 57 874 Filles d'Isabelle canadiennes et les 55 783 Filles d'Isabelle des États-Unis se sont ainsi réunies sous leur devise «Unité, Amitié, Charité, Sainteté», pour réfléchir à leur avenir.

«Notre thème jusqu'au prochain congrès international qui aura lieu dans deux ans est «Femme de foi», rapporte Ryanne Gosselin, régente du cercle de Saint-Malo. Le dernier congrès a ainsi mis l'accent sur l'aspect religieux de l'organisation basée à Newhaven (Connecticut), comme les Chevaliers de Colomb, et strictement réservée aux catholiques pratiquantes. «Il s'agit d'impliquer davantage nos membres dans la foi», explique Ryanne Gosselin.

Les Filles d'Isabelle, au nombre de 265 au Manitoba, vont donc poursuivre leurs «actions



La régente d'État des Filles d'Isabelle, Lorraine Girouard.

charitables, participer au Renouveau, continuer à prélever des fonds» qu'elles redistribuent dans leur paroisse, ou qu'elles envoient au siège de leur organisation et à des associations oeuvrant dans le tiers-monde.

À Notre-Dame-de-Lourdes, précise Thérèse Durand, «nous aidons régulièrement les personnes âgées à organiser leur bingo un après-midi par semaine, nous apportons notre soutien aux ateliers pour handicapés, à l'église et aux personnes dans le deuil». Elle ajoute qu'une campagne de recrutement va être lancée dans les prochains mois, «ce qui ne s'est pas produit depuis 3 ou 4 ans».

Les 5 cercles des Filles d'Isabelle implantés au Manitoba *(Notre-Dame-de-Lourdes, 61 membres; Saint-Boniface, 46 membres, Saint-Claude, 42 membres; Saint-Malo; 62 membres; Somerset, 54 membres)*, s'apprêtent à se réunir en congrès le 26 et le 27 septembre à Saint-Boniface.

S.J.

La Chorale des Intrépides

acceptera de nouveaux membres (soprani, alti, ténors ou basses) pour la saison 86-87. Les intéressés sont priés de se présenter pour une audition au CCFM.

les 4 et 11 septembre 1986 à 19h30.
Tél.: 233-8379 — Louis Gareau



Transport Canada — Transports Canada
Airports Authority Group — Groupe de gestion des aéroports

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur le projet ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au surintendant régional, Gestion du matériel, 333, rue Main, 15e étage, C.P. 8550, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6. On peut se procurer les documents de soumission en s'adressant à l'adresse ci-dessus, en versant le dépôt exigé.

DOSSIER N-3011
SERVICES DE NETTOYAGE À L'AÉROPORT DE CHURCHILL,
CHURCHILL (MANITOBA)

Date limite: le 23 septembre 1986, à 14h, heure locale
Dépôt: Chèque bancaire de 25$

Inspection des lieux: Le mardi 16 septembre 1986, à 9h, heure locale, au bureau du directeur de l'aéroport, aéroport de Churchill, Churchill (Manitoba). Veuillez prendre note que la participation à cette inspection sera limité à deux représentants par firme.

INSTRUCTIONS

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit l'être sous forme de chèque bancaire tiré à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée sur les formules fournies par le Ministère et être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents de soumission.

Pour tout renseignement d'ordre technique: composer le (204) 949-2682.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres: composer le (204) 949-4329.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

APPEL D'OFFRES



Travaux publics Canada — Public Works Canada

Travaux publics Canada, mandaté par la Société canadienne des Postes recevra les soumissions cachetées portant sur les projets ou services décrits ci-dessous, adressées au Chef, Politique et administration des contrats, région de l'Ouest, 9925-109e rue, pièce 200, Edmonton (Alberta), T5K 2J8, téléphone 420-3213, jusqu'à 14h (H.A.R.) à la date indiquée ci-dessous. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux ministériels énumérés ci-dessous, sur versement du dépôt exigé.

PROJET

No 620605
Calgary (Alberta)
Établissement postal
Réfection de la toiture

Date limite: **2 octobre 1986**
Dépôt: **250,00$**

On peut se procurer les documents de soumission aux endroits suivants: pièce 200, 9925-109e rue, Edmonton (Alberta); pièce 632, 220-4e avenue S.E., Calgary (Alberta); pièce 110, Édifice Motherwell, 1901, av. Victoria, Régina (Saskatchewan); pièce 2221 Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); pièce 201, Édifice fédéral 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba); et 1166 Alberni St., Vancouver (C.-B.). On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs à Edmonton et à Calgary, en Alberta, à Régina et à Saskatoon, en Saskatchewan, à Winnipeg au Manitoba et à Vancouver en Colombie-Britannique.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois suivra l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Canada

Daniel Beaudette joue franc jeu



Une image qui pourrait bien finir par symboliser une saison.

Comme psychologue scolaire, Daniel Beaudette aide les enfants qui ont des difficultés émotives. Les footballers *(et leurs fans)* étant des grands enfants, le natif de Saint-Jean-Baptiste est donc le quart de sofa tout trouvé pour nous aider à surmonter la perte de Tommy.

Il fait tout pour sonner rassurant, Daniel Beaudette. Mais comme il croit surtout dans le trio absent Clements-Jones-Reaves, il a du mal à se convaincre lui-même. «C'est difficile de remplacer le leader». D'accord. Mais il faut quand même tenter quelque chose, non?



John Hufnagel. Le nº 12 n'a rien à perdre comme nº 1.

«Certainement. J'essayerais de donner confiance à Hufnagel, pour qu'il soit prêt mentalement. Si Huf peut bien gagner les deux prochaines parties, le moral peut revenir. En tout cas, c'est sa dernière chance de faire ses preuves.»

Seulement, voilà, le détenteur de billets de saison depuis 8 ans *(il a 30 ans)*, n'est pas convaincu des qualités de leader du no 12. «Après la blessure de Tom, les Bombers ont paniqué un peu. Il me semble que Hufnagel est plus facile à intimider que Tom. Lui, il est capable de bien jouer sous pression. On dirait que Hufnagel se décourage un peu plus vite aussi. Tom, il est très calme, analytique. Huf réagit aux émotions, je sais pas s'il a la finesse. La foule peut tomber sur les nerfs de Hufnagel. Tom, la foule, ça l'achalait moins.»

Après une analyse aussi froide, pour tout vous dire, Daniel Beaudette en était rendu à espérer «un coup psychologique, un coup de théâtre.» Comme amener un quart vétéran pour garder l'esprit de l'équipe. *(On s'est parlé juste avant l'arrivée de Jim Zorn, qui devra d'abord prouver ses qualités de messie. La CFL, on s'excuse, c'est pas la NFL).*

Comment s'annonce la deuxième moitié de la saison? «C'est dur à prédire qui va accéder aux éliminatoires. C'est tellement compétitif dans l'Ouest! On pourrait être chanceux de finir en 3e place.»

Il faut préciser que la perte de Tommy ne fait qu'ajouter aux doutes que Daniel Beaudette nourrissait à propos de l'équipe en général. «On a une très bonne équipe quand tous les joueurs sont là *(y compris David Shaw!)*. Mais l'équipe manque de constance. Et puis on dirait que les Bombers se laissent tomber facilement. Les parties sont souvent perdues dans les 2,3 premières minutes. Quand les Bombers perdent, ils perdent mal!»

Somme toute, notre quart de sofa, qui reconnaît que «l'aspect psychologique est extrêmement important au football», refuse de sombrer dans le désespoir. «Ce que j'ai dit ne doit pas sonner complètement négatif. Simplement, je suis un peu moins optimiste».

Il concède quand même bien volontiers qu'il est déjà «inquiet pour l'année prochaine, à cause de la situation des quarts. On ne semble pas avoir de ligne directrice dans ce domaine. Développer des quarts, c'est la priorité. D'autant que je commence à me demander si Tommy, qui a quand même 33 ans, va jamais revenir».

Merci d'avoir été direct avec nous, Daniel. Un quart de sofa psychiatre se serait probablement contenté de nous prescrire du valium pour les 9 prochaines parties!

Bernard BOCQUEL

APPRENDRE À PRIER AVEC LA BIBLE

Es-tu intéressé(e) à apprendre à prier avec la Bible, à te faire guider dans cette démarche et à partager ton expérience avec d'autres? Si oui, un programme de 22 semaines sera offert le mercredi soir de 19h30 à 21h30 du 1er octobre au 25 mars, au 601, rue Aulneau, St-Boniface. Pour plus d'information appeler: Sr Ghislaine Boucher, m.o. ou Sr Dora Tétrault, m.o., 233-7287.



Construction de Défense Canada — Defense Construction Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour reformer d'entrepot des carburants et réparer des digues à Portage-la-Prairie (Manitoba) (dossier PP66210) et l'application de l'isolant aux murs extérieurs aux bâtiments P-1 et P-2 à bfc Winnipeg (Manitoba) (dossier WG66510). La date limite prescrite et réception des soumissions pour le dossier PP66210 est le 24 septembre 1986 et pour le dossier WG66510 est le 25 septembre. Pour de plus amples renseignements s'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549.

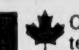
Canada



Construction de Défense Canada — Defense Construction Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour installation de l'isolation aux murs extérieurs bâtiment M-101 et M-102, bfc Shilo (Man.) (dossier SL66810), les rénovations des salles de bain aux 26 logements familiaux bfc Shilo (Manitoba) (dossier SL69912), fournir et installer des bardeaux d'asphalte à l'armurerie de Thunder Bay (dossier WG69811). La date limite prescrite de réception des soumissions pour le dossier SL66810 est le 24 septembre 1986, pour le dossier SL69912 —le 23 septembre 1986 — pour le dossier WG69811 — le 24 septembre 1986. Pour de plus amples renseignements s'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549.

Canada



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

CRTC — Avis public 1986-206. Le Conseil a été saisi de la demande suvante: 1. PORTAGE-LA-PRAIRIE/WINNIPEG (Man.). Demande (8616166100) présentée par **WESTERN MANITOBA BROADCASTERS LIMITED**, case postale 1150, Brandon (Man.), R7A 6A5, en vue de modifier la licence de l'entreprise d'émission de radiodiffusion desservant les localités susmentionnées, en déplaçant de l'émetteur à environ 2,7 kilomètres au nord-est du site présentement autorisé. La titulaire avise que l'aire de desserte demeurera essentiellement la même. Examen de la demande: Hôtel de ville, 97, ave. Saskatchewan, Portage-La-Prairie et au: Studio de CKX-TV, 2940, ave. Victoria, Brandon.

La documentation complète concernant cet avis ainsi que la demande peut être consultée au C.R.T.C., Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 Promenade du Portage, Pièce 561, Hull (Québec); et au bureau régional du C.R.T.C. Édifice Kensington, 275, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3.

Les interventions doivent parvenir au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le **30 septembre 1986**. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du C.R.T.C. (819) 997-1328 ou 997-1027, ou les Services d'information du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-0313 ou le bureau régional de Winnipeg (204) 949-6306.

Canada



Offre d'emploi
POMPIERS

La ville de Winnipeg acceptera bientôt des candidatures pour le poste de pompier pour le prochain groupe de recrues. Les détails au sujet du processus de sélection, comprenant les examens écrits, physiques et médicaux, l'examen de la vue et les entrevues, seront disponibles au moment de la mise en candidature.

Les candidats doivent:

- détenir un diplôme manitobain de 12e année ou de 12e année G.E.D. ou avoir un niveau de scolarité jugé équivalent par le ministère de l'Éducation du Manitoba*;
- détenir un permis de conduire valide de classe 5;
- ne pas avoir plus de 4 points de démérite à leur dossier (tel qu'évalué par la Direction du personnel) **;
- être admissibles à un permis de conduire de classe 4;
- avoir le droit de travailler au Canada;
- avoir une vue normale sans avoir recours aux appareils de la vue; doit satisfaire aux normes actuels du Département des incendies quant à la vue, au daltonisme et à la perception de la profondeur;
- être en bonne forme physique et capable d'entreprendre les tâches de pompier selon l'évaluation basée sur les examens pertinents;
- subir un examen médical;
- accepter d'obtenir un certificat de premiers soins de l'Ambulance St-Jean et un certificat de réanimation cardio-pulmonaire (CPR).

NOTE: On accordera la préférence aux non-fumeurs.

Les candidats doivent faire leur demande en personne, accompagnés de leur permis de conduire, de l'extrait de leur dossier d'automobiliste**, et d'une preuve du niveau de scolarité.

Heure: 8h30 à 16h
Dates: du lundi 22 septembre au vendredi 26 septembre
Lieu: Centre de formation du Département des incendies 1350, avenue St. Mathews

* L'équivalence de scolarité peut être obtenue du ministère de l'Éducation du Manitoba, pièce 227, 1200, avenue Portage.
** L'extrait du dossier de l'automobiliste peut être obtenu de la Direction des véhicules automobilistes au 1075, avenue Portage.

«UN EMPLOYEUR QUI OFFRE DES CHANCES ÉGALES À TOUS»

Vie sociale

Naissance

David Louis Perrin, fils de Victor Perrin et Bernice Parent du Parc Windsor, né le 18 août 1986. Les grands-parents sont Estellé Perrin de Sainte-Anne-des-Chênes et Michel et Dorothée Parent de Morris.

Colette Solange, fille de Pauline (Lagassé) et Norman Lemoine, de Sainte-Agathe, le 19 août. Grands-parents: Germaine et Laurent Lagassé et Ida Marie Lemoine.

Mariages

Suzanne Lansard, fille de M. et Mme Claude Lansard de Sainte-Anne-Geneviève et **Kerry Church**, le 1er novembre.

Yvette Hébert et **Germain Pilon** de Sainte-Agathe, le 23 août

Christinne Panchenki, de Winnipeg et **Richard Martel**, de Marchand, le 20 septembre.

Décès

Hélène Belot, épouse de Julien Belot, de Saint-Boniface, décédée le 21 août à l'âge de 68 ans.

Prosper De Reuck, époux de Dagmar (née Dahlin), de Saint-Boniface, décédée le 22 août à l'âge de 73 ans.

Albina Carole Comte (née Wos), épouse de Charles Comte, de Winnipeg, décédée le 22 août à l'âge de 48 ans.

Joseph Hervé Alexandre Couillard, anciennement d'Ottawa, décédé à Winnipeg le 22 août à l'âge de 71 ans.

Ritha Tétreault, de Saint-Boniface, décédée le 22 août à l'âge de 80 ans.

Marius Aubry, époux de feu Bertha (née Laurent), de Cypress River, décédé le 21 août à l'âge de 74 ans.

Richard Bérard, époux de Fay Bérard, de Transcona, décédé le 23 août à l'âge de 57 ans.

Alexandre Carrière, époux de feu Mary Carrière en première noce et de Ada Carrière en seconde noce, anciennement de Pine Falls, de Saint-Boniface, décédé le 24 août à l'âge de 89 ans.

Aimé Morin, époux d'Angèle Morin, anciennement de Mariapolis, de Saint-Boniface, décédé le 25 août à l'âge de 67 ans.

Siméon Emile Mercier, de Contour (Manitoba), décédé à l'hôpital de Whitemouth le 29 août à l'âge de 64 ans.

Joseph O. Jolicoeur, époux d'Alice (née Garbe), frère du R.P. Gérard Jolicoeur, s.j., décédé à Buffalo (New York) le 12 août à l'âge de 71 ans.

Mathilda Pelland (née Peloquin), épouse de feu Damien Pelland, fondateur de la Patisserie Pelland, de Saint-Boniface, décédée le 28 août à l'âge de 93 ans.

Simone Georgette Florentine Etsell La Rocque (née Chauvière), épouse de feu Edward Etsell en première noce et de feu Emile La Rocque en deuxième noce, ancienne comédienne au Cercle Molière, présidente de la Fédération des femmes canadiennes-françaises du Manitoba (1932-34, 1944-50) et de l'Alliance française (1958-61), décédée à Winnipeg le 27 août à l'âge de 85 ans.

Nécrologies

Joseph O. Jolicoeur

Le 12 août 1986, Joseph Jolicoeur est décédé à Buffalo (New York) à l'âge de 71 ans (cancer).

Il laisse dans le deuil son épouse Alice (née Garbe) et trois fils: Francis, Gérard et sa femme Patricia, et Samuel; 5 frères: Aimé. Rosaire et sa femme Irène, le R.P. Gérard, s.j., Edmond, Jean-Baptiste et sa femme Lynn; 5 soeurs: Joséphine et son époux René Chamberland, Sr Agnès, m.o., Cécile et son époux Fred Brissette, Thérèse et son époux Joe Peterson, Alice et son époux George Desorcy; ainsi que plusieurs petits-enfants, oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et amis .

Les funérailles eurent lieu à Buffalo (New York).

Il fut précédé de ses parents, Jean-Baptiste et Bernadette Jolicoeur.

La famille remercie parents et ami(e)s pour les offrandes de messes et de sympathie.

Delphine Lussier

Le dimanche 10 août, au Repos Jolys à Saint-Pierre au Manitoba, à l'âge de 91 ans, est décédée Madame Delphine Lussier, épouse bien-aimée de feu Edmond Lussier.

Madame Lussier laisse dans le deuil cinq fils: Roland et son épouse Agnès de Saint-Pierre, Émilien et son épouse Jeanette d'Arnaud au Manitoba, Léonard de Saint-Boniface, Gilles et son épouse Violet de Vavenby en Colombie-Britannique, Roger et son épouse Yolande de Montréal au Québec; une fille Edmée et son époux Marc Landreville d'Edmonton en Alberta: deux soeurs: Mme Amédé (Bella) Collette de Sainte-Anne et Mme Euclide (Olivine) Colette de Saint-Boniface; un frère Jean Rivard de Villa Youville à Sainte-Anne; 32 petits-enfants et 48 arrière-petits-enfants. Lui précédèrent dans la tombe son mari Edmond en 1969 et son fils Aurèle en 1985.

Remerciements

La famille Lussier tient à remercier l'abbé Lionel Bouvier, les servants de messe, le coeur de chant, les collecteurs d'offrandes et tous les parents et amis qui sont venus au service ainsi que le personnel du Repos Jolys pour les bons soins.



Mathilda Pelland (née Péloquin)

Paisiblement, le jeudi 28 août, à l'Hôpital Saint-Boniface, entourée de sa famille, est décédée à l'âge de 93 ans, Madame Mathilda Pelland, épouse de Damien Pelland.

Elle laisse dans le deuil deux fils: Gérard et son épouse Violet, Émile et son épouse Marguerite, tous de Saint-Boniface; une fille, Raymonde et son époux Gerald Sym, de Toronto; deux frères: Wilfred de Saint-Adolphe et Louis de la Californie; une soeur Émilienne Normandeau de Saint-Boniface; son gendre, Jean Mahé; sa belle-fille, Olive Pelland; 22 petits-enfants et 36 arrière-petits-enfants ainsi que de nombreux neveux et nièces. Lui précédèrent dans la tombe son époux Damien en 1971, son fils Joseph en 1985 et sa fille Henriette Mahé en 1986.

Ses 93 ans de vie furent bien remplis par son goût de servir. Après avoir élevé sa famille, elle se consacra à la Patisserie Pelland (Pelland Catering), entreprise que fonda son époux. Tous ceux et celles qui l'ont connue sont profondément affectés par son départ. Ils retiennent cependant un souvenir vivant de sa bonté, de sa générosité, de son amour de la vie.

La dépouille mortelle a été exposée en la Cathédrale de Saint-Boniface à 9h30 le samedi 30 août, suivie de la Messe de la Résurrection à 10h. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Boniface, rue Archibald.

Les porteurs étaient Denis Pelland, Laurent Pelland, Robert Pelland, Paul Mahé, Diane Fillion et Michèle Regush. Les lecteurs étaient Jean Mahé et Patricia Turenne. La direction des funérailles avait été confiée au Salon mortuaire Desjardins.

Remerciements

La famille désire remercier le personnel du pavillon gériatrique de l'Hôpital Saint-Boniface qui, par leurs soins, se sont soucié de rendre les derniers jours de Madame Pelland plus confortables possible. Elle tient aussi à remercier tous les parents et amis qui l'ont soutenue par leurs prières, leurs voeux de condoléances, leurs offrandes de messes, de fleurs, de cartes et leurs paroles de réconfort. Un merci tout particulier à M. l'abbé Marcel Carrière qui a présidé aux obsèques et à la chorale de la Cathédrale pour le chant.

POUR LES TOUT PETITS!

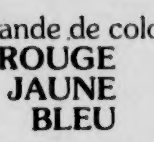




LES FORMES

Ce gentil clown to demande de colorier

Les cercles ROUGE
Les triangles JAUNE
Les carrés BLEU

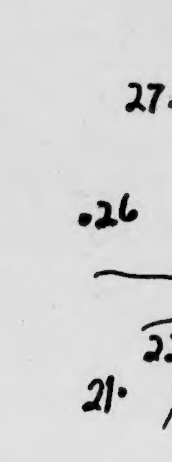


Relie les points de 1 à 38. Quel animal va apparaître? Colorie-le.

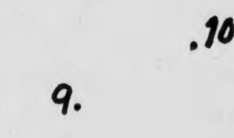


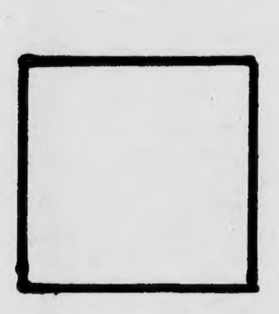








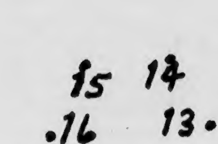












Attention les ami(e)s!

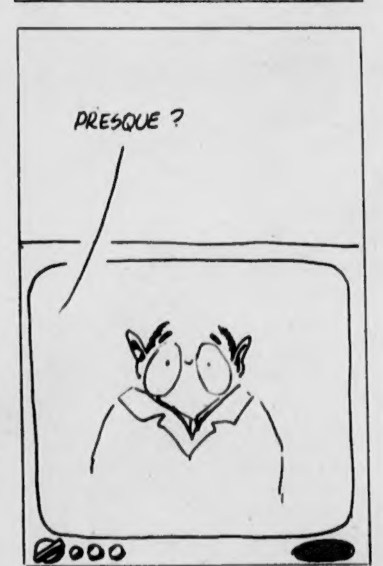
Bicolo revient dès la semaine prochaine!!

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle



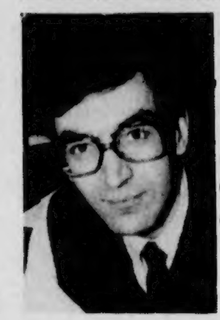






Le défi: protéger les terres agricoles

«Ça va être l'aménagement des terrains, affirme Raymond Lagassé, préfet de la municipalité rurale de Ritchot. C'est ça qui va être la grosse, grosse responsabilité du prochain préfet.»



Le carrefour de l'actualité municipale

Lucien Chaput

POINT de CONTACTS

Bien qu'il ait reçu nombre de lettres et la visite d'une délégation de contribuables le priant de reconsidérer sa décision, Raymond Lagassé ne cherchera pas un troisième mandat comme préfet de la municipalité rurale juste au sud de la ville de Winnipeg.

«En 1980, lorsque je me suis présenté comme préfet, relate le natif de Saint-Adolphe, j'ai dit que c'était seulement pour trois ans. Je me suis présenté de nouveau en 1983. Mais cette fois-ci, j'ai annoncé au conseil que je ne me représenterai pas.»

Pourquoi s'était-il présenté comme préfet en 1980? Pour les mêmes raisons qu'il a été conseiller municipal pendant neuf ans, de 1968 à 1977. «Mes campagnes électorales, ça a toujours été pour la protection des terres agricoles, explique l'agriculteur âgé de 59 ans. Je n'ai jamais aimé que le monde vienne s'établir sur une terre agricole juste pour y demeurer.»

«C'est la même chose depuis que je suis préfet. C'est pour ça que je suis rentré si fort, ajoute-t-il. Sauf pour l'élection de 1970, j'ai toujours eu de l'opposition.»

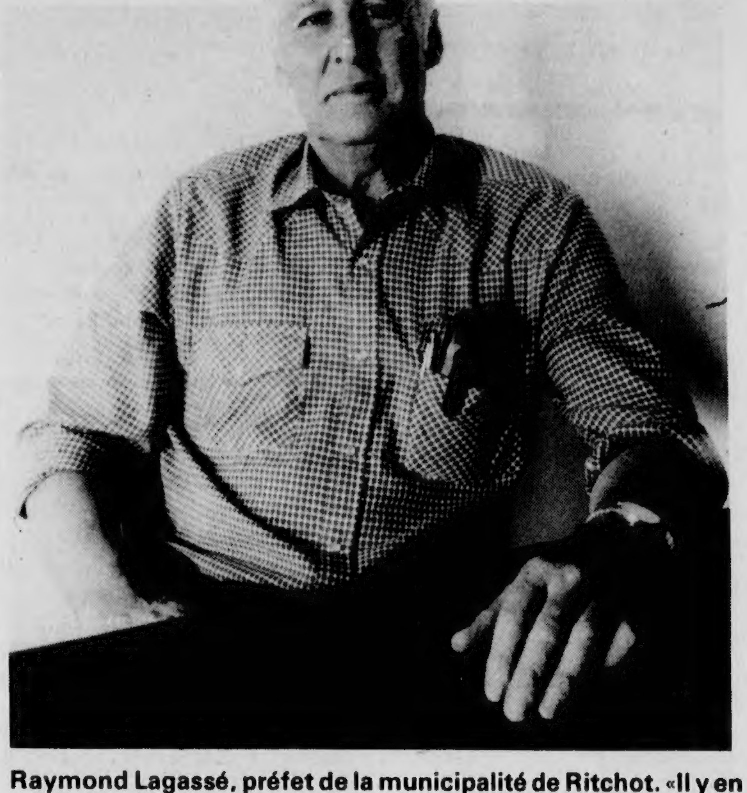
«Toutes les terres de la municipalité sont cultivées, explique Raymond Lagassé. Le seul problème, c'est que certaine terres se font inonder. Mais une inondation, ça n'a jamais empêché de récolter.»

Ces terres arabes, à cause de leur proximité de la ville de Winnipeg, sont menacées par les développeurs. «Ce qui arrive, c'est qu'il y a des personnes qui achètent des terrains de 20, 30 ou 40 acres, avec l'intention de les subdiviser en lots.»

«Ce ne sont pas les personnes de la place qui agissent comme ça, parce qu'ils connaissent les dangers d'inondation, ou bien parce qu'ils connaissent les règlements. Les gens de la place sont beaucoup moins exigeants. Ce sont les développeurs qui causent les ennuis.»

Pas qu'il n'y a pas de place dans la municipalité rurale de Ritchot pour des développements résidentiels. «À partir de Grande Pointe, il y a de la place pour des lots de deux acres. Cette partie est zonée résidentielle. Et il y a les villages de Saint-Adolphe, Ile-des-Chênes et Sainte-Agathe.»

«Ce qu'on n'aime pas, c'est les développements en dehors de ces parties-là. L'idée, c'est de concentrer le développement le long de ces noyaux de population.»



Raymond Lagassé, préfet de la municipalité de Ritchot. «Il y en a qui viennent ici seulement pour coucher. Je ne sais pas s'ils pensent qu'ils peuvent vivre à meilleur marché à Saint-Adolphe qu'en ville.»

«Il y a bien des subdivisions, des petits morceaux de terrain qui ont été séparés, qui n'auraient jamais dû l'être. Il y a des lots de 10 à 12 acres, par exemple. Ils ont été, par la suite, divisés en deux pour donner deux lots de cinq acres. Maintenant on veut que ça devienne des lots de deux acres et demi.»

«S'il y a quatre maisons sur un chemin, plutôt qu'une, ça demande plus de services, ça coûte plus cher à la municipalité. Ça fait aussi plus de dommage à l'agriculture. Un lot de 5 acres, c'est encore considéré comme une terre agricole. Mais si la personne veut se construire un poulailler ou une porcherie, pauvre diable, il va avoir quatre familles qui vont s'y opposer.»

Pour l'instant personne n'a indiqué publiquement un intérêt dans la succession de Raymond Lagassé. On ne saura pas non plus si le successeur portera autant d'intérêt à la protection des terrains agricoles et à l'aménagement.

Une chose est sûre par contre. Même avec un changement de préfet, les développeurs n'auront pas la garantie d'un succès plus facile. «Le préfet a seulement un vote, mais c'est arrivé que j'ai eu besoin de m'en servir. Par contre, si ça n'avait pas été du Municipal Board, il y aurait eu beaucoup plus de subdivisions.»

Même avec la présence du Municipal Board, il y a au moins une bonne raison pour «continuer de protéger le terrain agricole et empêcher la construction le long de la rivière Rouge,» conclut le petit fils d'un ancien préfet de Ritchot. «Si c'est refusé par la municipalité, ça diminue les dépenses en temps et argent.»

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat — notaire

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W2
Tél.: (204) 237-3155



Hogue Kushnier et Sharp

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B (Hons.)
Hadley J. Eyrikson, B.A., LL.B
Susan D. Baragar, B.A., LL.B

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

Austin M. Algée
Avocat-notaire
Wilder, Wilder & Langtry
1500, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X3
Tél.: (204)947-1456
"Fier d'offrir les services dans votre langue".

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Pierre Deniset
Avocat et notaire
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)

ASSUREURS

Agence d'assurances FOREST Ltée
160, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4

Nicole Forest-Fredette, gérante
(204) 233-4955

Assurances
Aurèle Désaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, Saint-Boniface (Manitoba)
ASSURANCES DE TOUS GENRES AGENT DE VOYAGES
Avions-Bateaux—Tours Trains

COMPTABLES AGRÉÉS

H.A.MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

Coopers & Lybrand comptables agréés

Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a
Robert A. Lafrenière, c.a.
Donald H. Smith, c.a.

2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593
Bureaux à travers le Canada, Ward Mallette
Représentants internationaux, Binder Dijker Otte & Co.

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• **Examen de la vue**
• **Lunettes ajustées**
• **Verres de contact**
1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

TRADUCTEURS AGRÉÉS

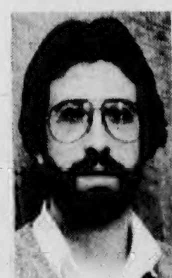
Serge Turmel
membre de l'ATIM
anglais-français
Tél.: 475-5695 (après 16h30)
505, rue Hay
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2L5

La langagerie
Traduction - adaptation - rédaction
francisation - conseil
153, avenue Lombard
bureau 214A
Winnipeg (Manitoba) R3B 0T4
Téléphone: (204) 947-1593

La Liberté à votre service



La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!
Pour des recommandations précises, appelez-moi au 237-4823
Andrée Gilbert



Pour tous vos besoins...
• annonces
• dépliants
• rapports
• logo
• affiches
à votre service au 237-4823
David McNair

Comptables en management accredités

Robert & Company ACCOUNTANTS
Comptables **712, ch. St-Mary's**
Tél.: 237-6053
• *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
• *Impôts sur les revenus*
• *Service de paie*
• *Tenue des livres*
• *Premières consultation gratuite*
Terry Robert, C.M.A.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

LES CLÉS BLEUES
«Secrétariat services»
Dactylographie, traduction, et traitement de textes.
Téléphonez 237-9327 (bureau) ou 233-1775 en soirée et fin de semaine.

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

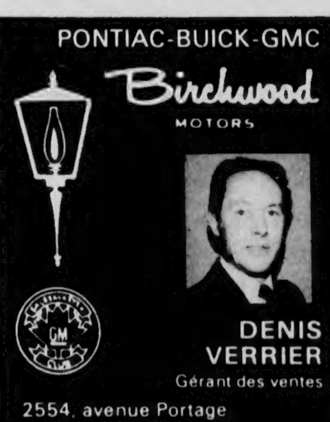
GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital (MB)
Tél.: 255-0260
Michael Guertin

C.F. Freynet Distributeurs
Ste-Anne (Manitoba)
Produits Freynet
sirop & sucre d'érable
"maple spread" & caramel
produits du Quebec **422-8241**

PONTIAC-BUICK-GMC
Birchwood MOTORS



DENIS VERRIER
Gérant des ventes
2554, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0N8 (204) 837-5811